



COMMUNE DE JORAT-MEZIERES

Election complémentaire à la Syndicature du 25 septembre 2022 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste d'Entente communale, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Patrick EMERY, né le 01.01.1969, originaire de Servion, domicilié à la Route du Borgeau 31 à 1084 Carrouge, **élu tacitement Syndic** pour la fin de la législature 2021-2026.

En application de l'arrêté de convocation du 17 juin 2022 de la Préfecture du District de Lavaux-Oron, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 25 septembre 2022.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :


Blaise Vuille



La secrétaire remplaçante :


Catherine Durgnat

Jorat-Mézières, le 15 août 2022